



TECTM 963 HP3

**Enduit de ragréage autolissant P3 de haute qualité, destiné à la préparation des supports intérieurs.
Certificat QB 06 S 116 et 59 S 116 associé aux primaires TECTM 049 | TECTM 044/2**

AVANTAGES

- Mortier autolissant de qualité supérieure, bénéficiant de la technologie R.P. (*limite l'émission de poussière lors du malaxage*).
- Durcissement rapide, immobilisation réduite
- Autolissant parfait, facilitant la mise en œuvre
- Hautes performances au poinçonnement
- Enduit classé P3, applicable de 3 à 10 mm en une seule passe
- Mortier présentant une adhérence renforcée
- Peut être malaxé, transporté et appliqué à la pompe
- A très faible émission de COV : Emission EC1R



UTILISATION

Enduit de préparation des sols intérieurs, recommandé en neuf et rénovation pour les locaux classés P3 (*au plus*), avant application de revêtements plastiques, céramiques, textiles ou parquet collés.

Sols intérieurs – tous locaux P2 – P3.

- Supports neufs (*conformes au DTU ou CPT*): dalles béton, béton surfacé, chape ciment rapportée ou incorporée, plancher chauffant à eau chaude.
- Supports rénovation : anciens revêtements céramiques, traces d'anciennes colles

Épaisseur limite d'emploi en une seule passe :

- P2 : locaux à trafics modérés, épaisseur 1 à 3 mm, sans pose de carrelage ni de parquet collé si l'épaisseur est inférieure à 3 mm
- P3 : locaux à trafic intense, épaisseur 3 à 10 mm.

En cas de doute concernant les applications possibles, veuillez prendre contact au préalable avec notre service d'assistance technique

CARACTERISTIQUES GENERALES

Composition	Liants hydrauliques, charges minérales, résines synthétiques et adjuvants spéciaux
Couleur	Gris-vert
Conditionnement	Sac de 25 kg en papier kraft avec un pli couché polyéthylène
Proportion du mélange	6,0 litres d'eau pour 25 kg de poudre,
Consommation	1,5 kg/m ² /mm d'épaisseur
Aptitude à l'autolissage	Très bonne jusqu'à 15 minutes*
Durée de vie en auge	Environ 30 minutes*
Ouverture au trafic piédestre	2 à 4 heures suivant température ambiante
Décalage de séchage avant collage du revêtement	24 heures environ pour carrelages et textiles* 24 à 48 heures pour un revêtement plastique* 3 jours pour les parquets*
Température d'emploi	+ 5° à +30°C
Conservation	12 mois en emballage d'origine fermé et à l'abri de l'humidité et de la chaleur
Fiche de données de sécurité	Disponible sur demande.

* Ces délais sont donnés pour une température de 20°C et pour une épaisseur d'application de l'enduit de 3 mm.

Les valeurs susmentionnées ont été établies en laboratoire doivent être considérées comme indicatives compte tenu des variations possibles des conditions d'application (absorption du support, température, hygrométrie...)

LES SUPPORTS

- Le support doit être sain, stable, plan, propre, sec en permanence, non soumis à des remontées d'humidité, dépoussiéré et dégraissé, résistant à la traction et à la compression et non-fissuré.
- Le support doit être conforme aux normes et textes en vigueur (*DTU, CPT et guides*). Prendre les mesures nécessaires en cas de déficience.
- Si le support à base ciment ne présente pas le taux d'humidité requis ou dans le cas d'un dallage sur terre-plein, appliquer un des nos procédés barrière adhérents pour support humide ou exposé aux reprises d'humidité TEC™ 024 MVB ou TEC™ Liquidam EZ et respecter les conditions de mise en œuvre définies dans la fiche technique du produit.
- Toutes les parties friables, non ou mal-adhérentes du support (*résidus de plâtre, laitances, pellicule de surface, produit de cure, traces de peinture, anciennes traces de colle...*) devront être éliminées mécaniquement par brossage, ponçage, fraisage ou grenailage.
- Éliminer soigneusement (*par aspiration*) les poussières et particules non-adhérentes et appliquer le primaire le plus adapté à la nature du support et aux sollicitations futures du local (consulter les fiches techniques correspondantes).
 - Supports absorbant : par exemple TEC™ 049 | TEC™ 044/2 | TEC™ 023
 - Supports non absorbants : par exemple TEC™ 047 | TEC™ 044/2 | TEC™ 023

Nota : Vérifier que le primaire est sec, devenu transparent et péguant, avant de commencer l'application du ragréage.

CONDITIONS D'UTILISATION

Températures à respecter lors de l'utilisation	L'application ne doit pas être effectuée par temps de gel ou de forte chaleur La température ambiante (<i>idéale</i>) doit être comprise entre + 15 et + 25°C La pose ne doit pas être effectuée sur sol en cours de chauffe. Le chauffage est interrompu 48 heures minimum avant la mise en œuvre
Hygrométrie maximale admise	: 75% (<i>recommandé <65%</i>).
Protéger l'enduit frais des courants d'air, du rayonnement solaire et de la chaleur	

APPLICATION

- Utiliser de l'eau de gâchage à 10°C minimum
- Mélanger TEC™ 963 HP3 avec de l'eau claire : proportion du mélange : 6 litres d'eau pour 25 kg de poudre.
- Dans un récipient propre, verser l'eau puis ajouter la poudre progressivement, en agitant pour obtenir une pâte homogène et sans grumeaux. Utiliser un malaxeur en forme de fouet-mélangeur branché sur une perceuse électrique (*300 à 500 tours/mn maxi.*).
- Le produit ainsi préparé peut être utilisé immédiatement après le gâchage. La durée de vie en auge varie en fonction de la température. Elle est en pratique de 30 minutes. Étaler le produit en une seule passe à l'aide d'une lisseuse par de larges mouvements de va-et-vient. À l'aller, tirer à zéro en tenant la lisseuse presque verticalement, permettant ainsi de chasser les bulles d'air. Au retour, régler l'épaisseur souhaitée en lissant avec l'outil presque horizontal. Cette technique permet au ragréage de couler facilement dans les anfractuosités du support et de ne laisser qu'une faible porosité résiduelle.
- Pour améliorer l'autolissant et la qualité de surface, passer dans la couche d'enduit encore fraîche notre rouleau débulleur (*obligatoire dans le cas d'une application à la pompe*).
- La durée de séchage est de 24 heures à 20 °C pour une couche de 3 mm d'épaisseur.
- Nettoyage des outils et taches fraîches à l'eau claire.

SYSTEME DE CHAUFFAGE PAR LE SOL

TEC™ 963 HP3 peut être appliqué sur un système de chauffage par le sol. Se reporter au DTU correspondant pour connaître la procédure de première mise en chauffe et le délai d'arrêt du chauffage avant la pose et le délai de reprise du chauffage après les travaux.

Ne convient pas aux Planchers Rayonnants Electriques (*PRE*)

RECOMMANDATION :

Tous les travaux devront être exécutés conformément aux DTU, CPT, règles professionnelles, etc. en vigueur, selon les fiches techniques respectives de nos produits, tout en respectant les directives de pose du fabricant de revêtement, recommandées au travers de guide de mise en œuvre, fiches techniques et autres documents.

www.tecspecialty.com/europe



H.B. Fuller Adhesives France SAS – 56, rue du Général de Gaulle – 67250 Surbourg - France

IMPORTANT : les informations, spécifications, procédures et recommandations fournies (ci-après « informations ») se fondent sur notre expérience et nous pensons qu'elles sont exactes. Aucune représentation ou garantie n'est donnée quant à l'exactitude ou l'exhaustivité desdites informations, ni au fait que l'utilisation du produit pourrait éviter des pertes ou des dommages ou obtenir les résultats souhaités. Seul l'acheteur est responsable de tester et de déterminer l'adéquation de tout produit pour l'usage prévu. Les essais devraient être répétés dans le cas d'un quelconque changement des matériaux ou des conditions. Aucun employé, distributeur ou agent n'est habilité à modifier ces faits et proposer une garantie de performance.

NOTE À L'UTILISATEUR : en commandant/recevant le produit vous acceptez les **termes généraux et conditions générales de vente d'H.B. Fuller** applicables dans la région. Veuillez demander une copie si vous ne l'avez pas reçue. Ces termes et conditions contiennent des clauses de non responsabilité de garanties implicites (y compris mais non limitées à des garanties de non responsabilité de bonnes conditions pour une utilisation particulière) et des limites de responsabilités. Tous les autres termes sont rejetés. Dans tous les cas, la **responsabilité globale d'H.B. Fuller** pour toute contestation ou série de contestations correspondantes pouvant résulter dans le contrat, le préjudice (y compris la négligence), la violation des obligations contractuelles, la fausse déclaration, la responsabilité stricte ou autre est limitée au remplacement des produits concernés ou au remboursement du prix d'achat pour les produits concernés. H.B. Fuller n'est pas responsable des pertes de profits, baisses de marges, pertes de contrats, pertes d'affaires, de la défection de clients ou de toute perte indirecte ou consécutive résultant ou en rapport avec la fourniture de produits.

Rien, sous quelque terme que ce soit, n'agira pour exclure ou limiter une quelconque responsabilité pour fraude d'H.B. Fuller, négligence grave ou pour la mort ou blessure personnelle résultant de négligence ou par violation d'un quelconque terme obligatoire implicite.